

# COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## « MATIÈRES RÉSIDUELLES DES FÊTES... Soyez vigilants! »

SHERBROOKE, le 12 décembre 2011 – Monsieur Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et président du CA de la Régie de récupération de l'Estrie, Récup-Estrie, procédait aujourd'hui au lancement d'une campagne d'information afin de sensibiliser les citoyens aux bons gestes à poser pour bien gérer leurs matières résiduelles, abondantes pendant la période des Fêtes. La campagne débutera le 12 décembre pour se terminer le 7 janvier 2012. Un budget de 45 000 \$ a été investi afin de réduire le taux de contamination des matières recyclables qui augmente de façon importante à chaque période des Fêtes.

« En effet, nous avons choisi le temps des Fêtes, car c'est un moment stratégique pour sensibiliser les citoyens au sujet des matières qui ne devraient pas se trouver dans le bac de recyclage. Les matières résiduelles problématiques sont en lien avec les décorations de Noël et les emballages cadeaux. Depuis plusieurs années, nous sensibilisons les citoyens de l'Estrie au premier tri de leurs matières résiduelles, soit de les déposer dans le bac approprié selon la nature de la matière à se départir : compostage, recyclage ou déchets. Pendant la période des Fêtes, nous leur demandons à nouveau de porter une attention particulière aux matières recyclables acheminées au centre de tri », précise Monsieur Demers.

NOTE IMPORTANTE : certaines matières résiduelles, comme les guirlandes, le papier d'emballage métallisé et les sacs-cadeaux, ne doivent pas être déposées dans le bac de recyclage. Elles doivent plutôt être déposées dans le bac à déchets.

« Les sapins artificiels et les ensembles de lumières de Noël défectueux doivent être acheminés aux écocentres, où ils seront valorisés. Les citoyens ont l'impression d'adopter un bon comportement de recyclage en « ne prenant pas de chance » et en déposant ces matières dans le bac de recyclage. Nous comprenons ce doute. Il est donc de notre devoir d'expliquer clairement que certaines matières résiduelles ne se recyclent malheureusement pas. Nous invitons les citoyens à s'informer auprès de leur écocentre afin de vérifier les heures d'ouverture et de valider les matières acceptées. Ils peuvent également contacter Récup-Estrie pour toute information supplémentaire », de poursuivre Monsieur Demers.

La campagne d'information sera déployée dans les stations radiophoniques, les journaux hebdomadaires et les quotidiens. Les citoyens trouveront toutes les réponses aux questions « ÇA VA OÙ et POURQUOI ? » sur le site [www.recupestrie.com](http://www.recupestrie.com).

---

La Régie de récupération de l'Estrie, Récup-Estrie, est un regroupement municipal estrien, une propriété de la Ville de Sherbrooke, de la MRC de Coaticook, de la MRC du Haut-Saint-François, de la MRC de Memphrémagog, de la MRC du Val-Saint-François et de la MRC des Sources. Récup-Estrie gère annuellement un volume de plus de 30 000 tonnes de matières résiduelles et récupère plus de 90 % de ces dernières avant de les acheminer vers des entreprises spécialisées en valorisation.

---

– 30 –

Source :

Madame Taraneh Sépahsalari, directrice générale  
Récup-Estrie  
Téléphone : 819 346-2111  
Courriel : [taraneh.sepahsalari@recup-estrie.qc.ca](mailto:taraneh.sepahsalari@recup-estrie.qc.ca)  
[www.recupestrie.com](http://www.recupestrie.com)